Envoyé en préfecture le 05/06/2024

Reçu en préfecture le 05/06/2024

Publié le ID: 039-200063212-20240603-2024_27-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE **DEPARTEMENT DU JURA COMMUNE DE VAL-SONNETTE**

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE VAL-SONNETTE

Délibération n° 2024-27

En exercice 16

Présents

13

Séance du 3 juin 2024

14

Date de la Convocation 27 mai 2024

et le trois juin,

L'an deux mil vingt-quatre,

Date de l'affichage

à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune,

27 mai 2024

Votants

s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,

sous la présidence de Madame MONNET Brigitte,

Objet de la délibération

Devis réfection toiture annexe

Commune déléguée de Grusse

Présents: Brigitte MONNET, Catherine FOURNIER, Isabelle PACOU, Jacques BONNIER, Pierre ECOCHARD, Marion ATRON, Sophie DEMAREST, Thomas GAND, Christopher HAUBRUGE, Anthony LAINE, Claudine MARCHAND, Jean-

Louis ROCHET, Irène ROUCHE

Absent: François-Damien GROS (donne pouvoir à C. HAUBRUGE), Nelly

GUICHARD, Valérie PAROLA

Secrétaire de séance : Anthony LAINE

Monsieur le conseiller délégué aux bâtiments expose que la toiture du bâtiment annexe se situant à l'arrière de la mairie annexe de Grusse est en très mauvais état et s'affaisse.

Plusieurs entreprises ont été sollicitées et les devis ont été étudiés en commission bâtiments.

Vu l'avis de la commission bâtiment en date du 29 mai 2024

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

RETIENT le devis de M. FAUTRELLE pour un montant de 8617.12€ HT.

AUTORISE Madame la Maire, à signer tout document afférent à la présente décision.

Fait et délibéré A VAL-SONNETTE, le 03/06/2024 POUR EXTRAIT CONFORME,

La Maire, MONNET Brigitte

onne